

Conditions Générales de Vente

AMBLIE 1779 - par l'association Un Nouveau Monde

ARTICLE 1 - OBJET

La billetterie est configurée par l'association Un Nouveau Monde permet à ses organisateurs de mettre en vente leurs Billets via la plateforme de Bookeo dont l'accès se fait sur le site internet de l'association : <https://unnouveaumondeennormandie.com/>

Les acquéreurs de ces Billets sont alors désignés, ci-après, par le terme " les Acheteurs ". Les détenteurs et utilisateurs des Billets sont dénommés comme " les Participants ". Les présentes conditions générales s'appliquent à tout achat de billet réalisé par l'intermédiaire de la Billetterie et de leur traitement pour l'accès au spectacle d'Amblie 1779, se déroulant les 28, 29 et 30 juin 2024 selon les horaires des différents créneaux de spectateurs.

Le système de billetterie est géré par l'entreprise Bookeo Pty Ltd : <https://www.bookeo.com>

Le système de gestion de paiement en ligne est géré par la société Stripe : <https://stripe.com/fr>

ARTICLE 2 – TARIFS

Les tarifs des Billets comportent, selon les règles en vigueur, les prix indiqués en euros TTC.

4 types de tarifs existent :

- Normal : 10 euros par personne
- Réduit : 8 euros par personne (adhérents de l'association et partenaires)
- Enfant 5 à 16 ans : 6 euros par personne

L'entrée du spectacle est offerte pour les enfants de moins de 5 ans ainsi que pour les invitations gratuites fournis par l'association.

Un justificatif d'identité de l'acheteur ainsi que les justificatifs adéquats liés à chaque tarif pourront être demandés à l'accueil avant d'accéder au spectacle.

ARTICLE 3 – DISPONIBILITÉ DE LA BILLETTERIE

La billetterie en ligne vous informe en temps réel de la disponibilité des produits lors de la passation de votre commande. Si certains billets ne sont plus disponibles entre le début et la fin de votre commande, le système vous en informera. Vous pourrez vérifier le contenu de votre commande avant validation et paiement. Les disponibilités de chaque créneau horaire permettent d'accueillir un maximum de 25 participants par groupe de spectateurs.

La billetterie en place durant le spectacle ne garantit pas l'accès au spectacle sans avoir préalablement réservés, soit en achetant son billet en ligne, soit en ayant réservé auprès des organisateurs avec leurs accords.

ARTICLE 4 – DONNÉES PERSONNELLES

Lors du passage de votre commande, vous êtes amené à communiquer des informations personnelles sur votre identité ainsi que celles des Participants.

Les informations obligatoires afin d'assurer le traitement de la commande par la Billetterie sont le nom, le prénom, une adresse e-mail et une adresse postale.

D'autres informations peuvent être collectées à la demande de l'Organisateur, notamment dans l'hypothèse d'un éventuel report ou annulation de l'Événement.

Les organisateurs sont responsables de la bonne conservation et utilisation des données reçues et sont traités conformément à la législation de la RGPD.

ARTICLE 5 – PAIEMENT

5.1 Paiement en ligne

La validation de votre commande en ligne implique de payer le prix indiqué par carte bancaire. Vous recevrez un mail suite à l'achat de votre commande avec votre preuve d'achat en pièce jointe.

5.2 Paiement alternatif

Dans des cas particuliers, où les organisateurs permettent et autorisent un paiement " hors ligne ", l'association Un Nouveau monde réalisera une " réservation " de votre commande. Une fois le règlement de celle-ci auprès des Organisateur la commande sera envoyée par courrier électronique aux acheteurs. Le paiement devra se faire auprès d'un organisateur ou de la billetterie du spectacle.

ARTICLE 6 – ÉMISSION ET CONDITION D'UTILISATION DES BILLETS

Les Billets émis suite au paiement sont reçus sous forme de mail par l'Acheteur.

L'association Un Nouveau Monde est libre de contrôler la validité des Billets lors de l'accès à l'événement. Les Participants devront montrer les informations essentielles du Billet : nom, prénom, places, jour, horaire, prix total, nom du spectacle et numéro d'identification du Billet. Cela est possible soit avec une impression sur papier du mail que l'Acheteur aura reçu ou soit directement sur un écran la capture d'écran ou le mail original.

Dans le cas des billets des tarifs réduits ou pour les enfants de 5 à 16 ans, le Participant (ou le responsable accompagnant) doit être en mesure de fournir un justificatif lié au tarif appliqué.

Il en va de même pour les places offertes pour les enfants de moins de 5 ans et les invitations gratuites délivré par l'association.

ARTICLE 7 – REMBOURSEMENT

Selon les dispositions législatives de l'article L121-20-4 du Code de la Consommation, les Billets ne peuvent faire l'objet d'un droit de rétractation. Toute commande est alors juridiquement considérée comme ferme et définitive.

Un billet ne peut être remboursé même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé. Seuls deux cas peuvent provoquer un remboursement :

- L'événement est annulé ou substantiellement modifié
- L'organisateur autorise à son bon vouloir le remboursement

Le remboursement n'interviendra qu'en faveur de l'acquéreur initial. Aucuns frais de quelque nature que ce soit ne seront remboursés ou dédommagés. Toute décision d'annulation, de report ou de modification d'un événement est de l'entière responsabilité de l'Organisateur.

En cas d'un retard des Participants pour l'horaire à laquelle ils ont réservé pour participer au spectacle avec leur groupe, l'Organisateur n'effectuera aucun remboursement. De plus, l'Organisateur ne peut garantir la possibilité aux Participants en retard d'assister au spectacle à un autre créneau horaire.

ARTICLE 8 – ACCUEIL

Les Participants doivent se présenter à l'accueil du spectacle 15 minutes avant l'horaire de départ indiqué sur le billet de réservation.

L'Acheteur des places doit être en mesure de justifier de son identité des places achetées et des conditions liés à chaque tarif, en plus de présenter son billet avant d'accéder au spectacle.

En cas de retard, l'Organisateur ne pourra leur accorder la possibilité de rejoindre leur groupe initialement prévu et ne peut garantir leur possibilité d'assister au spectacle avec un autre groupe.

ARTICLE 9 – SPECTACLE

Les Participants doivent respecter l'environnement du domaine du château d'Amblie ainsi que le matériel, l'ameublement, les bâtiments et les accessoires appartenant au domaine du Château ou mis en place pour le spectacle.

Les Participants doivent respecter chaque bénévole, figurant et intervenant. Les Participants doivent suivre les consignes du meneur de leur groupe.

Aucun vol, détérioration, manque de respect ou violence physique ou moral ne sera toléré.

En cas de non-respect de ces consignes ou de celles données sur place, l'Organisateur se donne le droit d'expulser du spectacle le Participant en tort et de saisir la justice selon les faits reprochés.

L'Organisateur se dédouane de toute responsabilité concernant les biens que les Participants pourraient emporter avec eux.

ARTICLE 10 – ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

L'utilisateur déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales de Vente en acquérant ou en participant en tant que visiteur du spectacle 'Vaussieux 1778'.

ARTICLE 11 – MENTIONS LÉGALES

Nom : Association Un Nouveau Monde

Adresse : 37 rue Saint Martin, 14400, Bayeux

Email : unnouveaumondedubessin@gmail.com

Site internet : <https://unnouveaumondeennormandie.com/>